

# LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 22 décembre 2022



COMMUNE D'ESNEUX

## BORNES DE RECHARGEMENT POUR VOITURES ÉLECTRIQUES : LANCEMENT DES FUTURS MARCHÉS DE CONCESSIONS

Patrimoine – Adrien Calvaer

0485.92.26.69 - [adrien@calvaer.be](mailto:adrien@calvaer.be)

La Wallonie a pour objectif d'implanter 2000 bornes de recharge pour les voitures électriques sur son territoire parmi lesquels 7 bornes sont attribuées au territoire communal esneutois.

La SPI est mandatée pour s'occuper des emplacements sur la province de Liège et analyse les propositions du collège en date du 5 septembre 2022 concernant notre commune.

Leurs installations n'engendreront pas de frais pour la commune et la maintenance reviendra au futur prestataire.

La commune délègue son pouvoir d'acheteur public à la SPI qui dès lors devient l'autorité responsable de la mise en place des travaux sur notre territoire. Cette décision a pour avantage d'assurer l'unification des bornes, de la tarification et de l'application de géolocalisation à télécharger par les utilisateurs.

La notification des attributions aux soumissionnaires sélectionnés sera réalisée au plus tard le 1er aout 2023, les travaux devront débuter endéans les deux mois à dater de la notification et se clôturer sous les deux ans.

## CRÉATION D'UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE (CDL)

Bibliothèques et musées - Anne-Catherine Flagothier  
0478.29.33.90 - [annecatherine.flagothier@avocats-levy.be](mailto:annecatherine.flagothier@avocats-levy.be)

La bibliothèque de Tilff a son Conseil de Développement de la Lecture !

En vue de l'introduction d'un dossier de reconnaissance pour la bibliothèque de Tilff, un appel à candidature avait été lancé pour la création d'un Conseil de Développement de la Lecture.

Ce Conseil est un lieu de réflexion, d'analyse et d'implication qui permettra de cibler de façon participative les priorités et objectifs.

Le CDL doit comprendre un minimum de 14 membres qui pourront éventuellement accueillir de nouveaux collaborateurs par la suite.

Parmi ceux-ci doivent se trouver :

- 3 représentants d'organismes actifs dans le champ culturel,
- 3 représentants d'organismes actifs dans le champ de l'insertion sociale, de l'alphabétisation ou de la formation continue,
- 3 représentants des usagers individuels de la bibliothèque,
- 3 représentants d'établissements d'enseignements situés sur le territoire de compétence,
- 1 permanent de la bibliothèque locale,
- 1 représentant de l'inspection du territoire de compétence.

# LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 22 décembre 2022



COMMUNE D'ESNEUX

## BUDGET COMMUNAL 2023

Finances - Pierre Georis

0498.58.10.13 – pierre.georis@gmail.com

Le budget 2023 a été approuvé.

Les recettes du budget ordinaire sont estimées à 19.521.457,63 euros, les dépenses à 19.513.945,96 euros tandis que le budget extraordinaire s'élève à 14.093.059,39 euros.

## BUDGET CPAS 2023

Finances - Pierre Georis

0498.581.013 – pierre.georis@gmail.com

Le budget 2023 du CPAS a été approuvé.

Les recettes du budget ordinaire sont estimées à 6.745.061,45 euros, les dépenses ordinaires à 6.745.061,45 euros tandis que le budget extraordinaire s'élève à 70.000,00 euros.

L'intervention de la commune en 2023 ne diffère pas de 2022 et s'élève à 1.984.966,76 euros.